

Le 15 mars 2021

Vendredi 12 mars la direction locale a proposée aux organisations syndicales départementales une présentation des travaux immobiliers à engager dans le cadre des restructurations prévues par la mise en place du nouveau réseau de proximité (NRP).

Cette réunion avec les représentant·e·s syndicaux faisait suite à celle organisée la veille avec les chefs de services.

Compte tenu de l'ampleur des chantiers à venir et de l'état d'avancement inégal des projets immobiliers, Solidaires finances publiques 35 se limitera à la présentation succincte des dossiers site par site pour répondre à 3 types d'interrogations : maintien ou pas de l'implantation actuelle, déroulement des travaux (durée probable, travaux en site occupé ou déménagement, choix du maître d'œuvre), contraintes particulières (architecturales, étude ergonomique...).

– Service de Gestion Comptable de Dol de Bretagne

L'implantation du site est maintenue et celui-ci devra accueillir à terme 37 agent·e·s sur 900 m². Les travaux seront réalisés en site occupé, niveau par niveau et devront tenir compte de l'arrivée successive des agent·e·s de la trésorerie de Dinard (1^{er} janvier 2022) puis de Tinteniac (1^{er} septembre 2022). L'ensemble des agent·e·s sera équipé en ordinateurs portables pour favoriser le télétravail pendant la durée des travaux.

La ville de Dol de Bretagne est le maître d'ouvrage et un marché public est en cours en ce qui concerne le choix du maître d'œuvre. Certaines contraintes particulières, accessibilité des personnes à mobilité réduite et recherche de luminosité naturelle sont d'ores et déjà intégrées à la réflexion engagée. La présence de la cathédrale par contre va nécessiter l'intervention de la direction des bâtiments de France.

– Service de Gestion Comptable de Guichen

L'implantation du site est maintenue et celui-ci devra accueillir à terme 17 ou 18 agent·e·s sur 400 m². Les travaux seront cofinancés par la commune et la Drfip 35 avec une révision du montant des loyers.

Une rénovation de l'ensemble du bâtiment est prévu (huisseries extérieures, câblage électrique, chauffage...) et implique un relogement du SGC et des agent·e·s pendant la durée des travaux (le site n'est pas encore connu). Le maître d'œuvre est désigné.

Les travaux devraient s'étaler d'octobre 2021 à juin 2022.

– Centre des Finances Publiques de Montfort/meu

L'implantation actuelle du site n'est pas maintenue et un appel à projet a été lancé pour la réinstallation des services. La procédure juridique est en cours et doit se clore le 31 mars prochain !

Parmi les critères retenus dans l'appel d'offre figurent la superficie (1 000 m²), la proximité de la gare, un espace accueil et un espace mutualisé ?

– Centre de Gestion des Retraites de Fougères et Trésorerie hospitalière

Cette antenne du CGSR de Rennes doit s'installer au 1^{er} septembre 2022 et accueillir 20 agent·e·s. Le CFP de Fougères ne peut héberger ce service démétropolisé et une recherche d'implantation est en cours. La piste de l'ancien bâtiment d'Orange, près de la gare routière, est actuellement à l'étude par la ville de Fougères.

Des travaux d'aménagement sont prévus pour la trésorerie hospitalière ?

– Centre des Finances Publiques de Redon

Le site a déjà subi le transfert du SIE à Rennes en début d'année 2021 et, dans le cadre de la démétropolisation, doit accueillir un Service d'Appui de Publicité Foncière (SAPF).

Compte tenu de ces différentes opérations, une approche globale des travaux est envisagée avec différentes problématiques dont : l'accueil, l'espace de restauration collective et l'implantation spécifique du SAPF.

C'est la direction générale qui va piloter le projet en concertation avec la direction locale.

La saisine du pôle ergonomie du ministère devrait être sollicité.

– Centre des Finances Publiques de Rennes Magenta

Les opérations immobilières qui vont s'engager à Rennes Magenta en 2022 concernent à la fois des travaux de rénovations dans le cadre du plan de relance (ensemble des ouvrants, réfection des sols, des peintures, des sanitaires, de la cage d'escalier...) et des travaux de réimplantations de services dans le cadre du NRP.

Les travaux vont affecter l'ensemble du bâtiment et, compte tenu de l'ampleur, vont générer d'importantes nuisances pour les agent·e·s, d'autant que le chantier devrait durer plus d'un an...

À ce stade de la réflexion les quelques éléments à retenir se limitent à des aspects de calendrier et à certaines informations sur la nature et le déroulement des travaux.

Le projet est suivi par l'antenne immobilière de Nantes et un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre va être lancé. Le pôle ergonomie du ministère a été sollicité pour rendre un avis technique sur les projets établis par la division immobilier et logistique.

Pour limiter les nuisances, les travaux se dérouleront étage par étage en site inoccupé. Des espaces devront donc être dégagés pour permettre la succession des déménagements et des relogements de services. Dans ce cadre 5 phases de travaux se succéderont en commençant par le rez-de-chaussée et le SIP de Rennes Ouest pour l'installation du SDIF, puis le 4ème étage, le 3ème étage, le 2ème étage et le 1^{er} étage.

À raison de 2 mois 1/2 par étage, les travaux devraient démarrer en début d'année 2022 et prendre fin en début d'année 2023... Si tout va bien !

– Trésorerie hospitalière de Rennes

Ce service devrait compter 40 agent·e·s au 1^{er} janvier 2022 après le transfert de l'activité hospitalière de Bain de Bretagne et Redon.

Pourtant, même avec ces contraintes spatiales, l'implantation de la trésorerie n'est pas remise en cause. Une réflexion est donc à l'étude pour gagner des m² supplémentaires et respecter l'accessibilité des locaux aux agent·e·s.

– Centre des Finances Publiques de Saint-Malo et Vitré

Les transferts de services prévus à Saint-Malo et Vitré, implantation du SDIF et regroupement de services (SIE notamment) ne doivent conduire qu'à une redistribution de bureaux... Des opérations qui s'accompagneront de travaux limités de type décroissements /recloissements.

Cette présentation est donnée pour information aux agent·e·s et quasiment telle qu'elle a été proposée aux organisations syndicales. Les dossiers n'ont pas encore été présentés aux instances représentatives du personnel (CTL et CHSCT) et les représentant·e·s du personnel n'ont pas donné leur avis. Nous ne manquerons pas d'informer les agent·e·s au fur et à mesure de l'avancée des chantiers.